

**CLUB DE TENNIS DE TABLE DE CORTAILLOD ET PESEUX**

22, Vy D'etra

2000 Neuchâtel

Tél. : 032/544 32 88

Neuchâtel, le 16 janvier 2009

Le CTT Cortaillod et Le CTT Peseux ont le plaisir de vous convier aux**Championnats Romands Individuels 2009**www.cttpeseux.ch/romands

Dates	Samedi 4 et dimanche 5 avril 2009	
Lieu	Halle des Sport de Planeyse , Chemin de Chatenaya, 2013 Colombier (NE)	
Associations	AGTT, ANJTT, ATTT, AVVF	
Séries prévues	Samedi 4 avril 2009	Dimanche 5 avril 2009
	<i>Ouverture de la salle 8 h 30</i>	<i>Ouverture de la salle 8 h 30</i>
	Double mixtes	Double Messieurs E
	Double Messieurs C	Double Messieurs D
	Double Messieurs A/B	Simple U13
	Double Dames	Simple U15
	Simple Dames A/B	Simple U18
	Simple Messieurs A	Simple O50/060
	Simple Messieurs B	Simple O40
	Simple Messieurs C	Simple Dames D
	(ouvert aux joueurs classés de D3 à C10)	Simple Messieurs D
	Simple Dames C	Simple Messieurs E
		(ouvert aux joueurs classés D1 et D2)
Challenge	un challenge inter-clubs récompensant le club ayant les meilleurs résultats et (tient compte aussi du nombre de participants)	
Système de jeu	Toutes les séries se disputeront par élimination directe en trois sets gagnants à l'exception de la série Messieurs A.(4 sets gagnants)	
Juges-arbitres	Patrick Brisset, 116 chemin des Rasses, 1255 Veyrier	
Tables/ Balles	20 tables / Balles oranges Tibhar***	
Finances d'inscriptions	Série simple Messieurs A	Frs 10.-
	Pour toutes les autres séries de simple	Frs 8.-
	Doubles, par joueur/joueuse et par série	Frs 7.-
	U18, U15, U13, pour toutes les séries	Frs 5.-
	Carte de tournoi STT, pour les 2 jours	Frs 3.50
	Achat du dossard	Frs 2.-

La facture concernant les finances d'inscriptions sera adressée aux clubs et devra être réglée avant le début de la manifestation à l'aide du bulletin de versement qui vous sera remis. Pour faciliter le contrôle de paiement, veuillez apporter le récépissé au tournoi et le présenter à notre caissier.

Inscription Sur la formule jointe, ou sur le site www.cttpeseux.ch/romands/ jusqu'au 13 février 2009 (le cachet de la poste faisant foi), par courrier A, à Patrick Brisset, 116 chemin des Rasses, 1255 Veyrier,

Téléphone 022.890.06.51, courriel : pa_brisset@bluewin.ch.

Pour les paires de doubles, indiquer simplement le numéro du/de la partenaire dans la colonne correspondante. Les partenaires d'un autre club doivent figurer sur la liste, dans la partie réservée aux partenaires hors club. Un/e joueur/euse peut s'inscrire « libre » en mettant un « 0 » dans la colonne réservée au numéro du/de la partenaire.

Les inscriptions ou changements envoyés par SMS ne seront pas pris en compte.

Prix	Les quatre premiers/ières de chaque série de simple et paires de doubles recevront une médaille.
Tirage au sort	Samedi 28 février 2009 à 10h00 au local du CTT Veyrier, 92 chemin des Rasses
Horaires	Sera envoyé aux clubs qui ont inscrits des joueurs dans la semaine du lundi 10 mars 2008 accompagné du programme qui sera également publié sur le site web www.cttpeseux.ch/romands .
Dispositions	<p>Dans toutes les catégories d'âge, les dames et les messieurs sont regroupés. A cette exception près, les dames ne peuvent pas jouer dans les séries messieurs. Un/e joueur/euse peut s'inscrire dans la catégorie de simple correspondant à son classement et dans la série de simple directement supérieure (par exemple D et C), ainsi que dans sa catégorie d'âge. A part en doubles mixte, un/e joueur/euse ne peut s'inscrire que dans une seule série de double par jour. Les séries comportant moins de six inscriptions seront supprimées. L'organisateur informera les clubs ayant des joueurs/euses concernés/es par une telle suppression lors de l'envoi de l'horaire. Dans la mesure du possible, les personnes concernées par une telle suppression seront incorporées dans la catégorie supérieure.</p> <p>Les joueurs/euses devront être présents/es au plus tard 20 minutes avant l'heure prévue pour le début des séries auxquelles ils/elles participent. La tenue doit être conforme à l'art. 3.2.3 du RS STT (page 201 de l'annuaire). On ne peut pénétrer dans la salle qu'avec des chaussures de sport indoor, les semelles noires sont interdites.</p>
Absence excusée	Par téléphone à Patrick Brisset, au plus tard le vendredi 3 avril 2009 au plus tard avant 20 h.00 (téléphones : 022.890.06.51 ou 078.860.19.09)
Forfait	Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon l'article 12.2.3 du Règlement Financier STT (frais d'inscription + Fr. 20.--).
Collage	Voir les prescriptions entrées en vigueur sur le territoire suisse le 1 ^{er} janvier 2008.
Logement	Pour le logement, planeys propose un logement sous la forme d'un abri PC. Veuillez pour cela utiliser le formulaire ci-joint. Le prix est de 23.50 pour la nuit du samedi/adulte et de 15.- par enfant. Le petit déjeuner sera de 8.-.
Dossard	Chaque participant/e recevra un dossard qu'il devra porter visiblement dans le dos tout au long de la compétition. Ce dossard restera sa propriété.
Bar	Petite restauration ; boissons chaudes et froides. Samedi midi, samedi soir et dimanche midi : nous vous proposerons un plat du Jour. Veuillez utiliser le formulaire et le faire parvenir à l'adresse mentionnée

Nous nous réjouissons de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons, Chers amis pongistes, nos salutations amicales et sportives.

Pour le CTT La Côte Peseux et Le CTT Cortaillod- Le Comité